

Bulletin d'histoire politique

Le deuil comme consensus. Les rituels funéraires des responsables politiques au Canada et au Québec, 1868-2000

Martin Pâquet



Volume 14, numéro 1, automne 2005

Rituels et cérémonies du pouvoir du XVIe siècle au XXIe siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055090ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055090ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pâquet, M. (2005). Le deuil comme consensus. Les rituels funéraires des responsables politiques au Canada et au Québec, 1868-2000. *Bulletin d'histoire politique*, 14(1), 73–88. <https://doi.org/10.7202/1055090ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2005

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le deuil comme consensus. Les rituels funéraires des responsables politiques au Canada et au Québec, 1868-2000¹

MARTIN PÂQUET
Département d'histoire
Université Laval

A Mathildis Brevis Manica
Felix vita in memoriam.

All the friends and family
All the memories going round, round, round,
round
I have wished for so long
How I wish for you today.

EDDIE VEDDER ET NUSRAT FATEH ALI KHAN,
The Long Road.

Au-delà de l'affrontement, les rites et les rituels permettent aux acteurs politiques de faire consensus sur des points communs. Ces rites d'inauguration, de passage, d'institution font partie du paysage politique. Ils nécessitent un protocole, plus ou moins formel, des acteurs aux rôles définis, et surtout un *public* sans lequel la légitimité de l'autorité ne peut être². Avec l'accession au pouvoir de la bourgeoisie durant le XIX^e siècle, cette dernière emprunte ces rites consensuels qui existaient auparavant dans la société d'ordre. Ce faisant, les élites politiques assurent une cohésion forte entre les gouvernés autour de valeurs communes et dites « traditionnelles ». Par ces rites et ces rituels, les élites cherchent aussi la réaffirmation du consentement à l'autorité établie et à ceux et celles qui l'incarnent. Elles affirment également la pérennité de cette même autorité politique puisque les rites, en se répétant, s'inscrivent dans la mémoire. D'où l'importance de la *médiatisation* de ces cérémonies rituelles, de ces *spectacles*. Éléments constitutifs du lien social, les rites et rituels se présentent comme un *espace des possibles*, comme les *règles du jeu politique*. Même si les règles

sont relativement stables, les acteurs peuvent y exercer une série d'options diverses, aux significations variables.

Entre 1868, moment de l'assassinat de Thomas D'Arcy McGee, et 2000, année du trépas du premier ministre canadien Pierre-Elliott Trudeau, le deuil a maintes fois recouvert de son ombre la communauté politique. Dans la foulée des travaux d'Ernst Kantorowicz et de Ralph Giesey³, la présente enquête en anthropologie historique explore quelques pistes de recherches sur les significations des rituels funéraires relatifs aux responsables politiques du Canada, de l'Ontario et du Québec. Par l'identification préalable de 19 cas sur une période de 132 années⁴, l'enquête s'est attachée aux traces de ces rituels reproduites dans différents médias de masse, qui furent dépouillés systématiquement. De ce corpus, mentionnons les quotidiens *L'Action catholique*, *Le Canada*, *Le Canadien*, *Le Devoir*, *Le Droit*, *L'Événement*, *The Globe*, qui devient *The Globe and Mail* en 1936, *The Halifax Daily News*, *Le Journal de Québec*, *The Montreal Gazette*, *Montréal Matin*, *The National Post*, *The Ottawa Citizen*, *La Patrie*, *La Presse*, *Le Soleil*, *The Toronto Star*, *The Vancouver Sun*; l'hebdomadaire *McLean's Magazine*; les archives Web de Radio-Canada; ainsi que les *Débats de l'Assemblée législative* et de *l'Assemblée nationale du Québec*.

À travers la mise en place de ce rite de passage, les cérémonies funéraires des responsables politiques canadiens et québécois participent de la légitimation du pouvoir bourgeois et de l'élaboration de cet espace des possibles. Qu'ils mettent en relief le tragique de la mort subie et réprouvée – les assassinats de Thomas D'Arcy McGee et de Pierre Laporte, le suicide de John P. Robarts –, le recueillement solennel du trépas attendu – les décès des William Lyon Mackenzie King, Louis-Alexandre Taschereau et Robert Bourassa –, voire l'émotion issue de la fin d'une époque – les funérailles des Honoré Mercier, Wilfrid Laurier, René Lévesque ou Pierre-Elliott Trudeau –, ces cérémonies offrent aux élites politiques le moment de commémorer ostentatoirement l'un des leurs, en réaffirmant leurs valeurs bourgeoises jugées communes. Par l'usage des technologies de communication, journaux, radio, télévision, ces élites bourgeoises peuvent également affirmer symboliquement la pérennité de leur autorité légitime dans l'espace public, en tentant de recréer virtuellement une large communauté d'émotion autour du corps du défunt. Cherchant la plus grande efficacité possible, les cérémonies funéraires se veulent ainsi de véritables rites consensuels pour la communauté politique. Suivant en cela les pistes proposées jadis par l'ethnologue Arnold van Gennep⁵, les cérémonies funéraires des responsables politiques canadiens et québécois impliquent donc trois phases cycliques : une de séparation avec le monde des vivants, une de mise en marge et une dernière de réintégration mémorielle. Ces phases structureront ici l'argumentation.

LA SÉPARATION : L'ANNONCE DU TRÉPAS

Individuelle, la mort interpelle la communauté politique. Les décès des responsables politiques, individus privés mais aussi personnalités publiques, n'échappent guère à cette sommation. Devant l'irréversible et incompréhensible séparation avec le monde des vivants, il importe de dégager un sens, de donner une signification à la trajectoire humaine qui s'achève et à son héritage symbolique pour la communauté.

Qu'il s'agisse de la chronique d'une mort annoncée ou d'une intrigue s'interrompant brutalement, le rituel de séparation demeure somme toute le même : seule la précipitation des événements variera selon les cas.

Puisque la mort laisse des signes de sa venue, certains trépas sont attendus avec résignation. Dans leur couverture des événements, les médias préparent le public en conséquence. Ainsi réunie dans l'espace public, la communauté politique peut dès lors se presser symboliquement au chevet du mourant. Par le biais des communiqués, les citoyens et citoyennes veillent aux derniers moments au fil des diagnostics et des pronostics. L'équipe médicale auprès de John Alexander Macdonald ne note aucune amélioration dans son état, « si ce n'est que l'action du cœur est plus faible et irrégulière »⁶. La fatigue des dernières semaines l'ayant affaibli, la paralysie frappe Wilfrid Laurier. Sa condition est jugée « extremely critical » par le docteur Rodolphe Chevrier, puis connaît quelques signes de rémission avant qu'il ne sombre dans l'inconscience⁷. Trois médecins de Québec, dont le psychiatre Lucien LaRue, sont dépêchés à Schefferville où Maurice Duplessis, « terrassé par une hémorragie cérébrale », est « victime de quatre crises en 24 heures ». « Nous ne pouvons qu'implorer la Providence », regrette Gérard Martineau devant les journalistes⁸. Révélatrice des tabous contemporains de la mort et de la souffrance, l'agonie des responsables politiques tend à passer sous silence à la fin du xx^e siècle. « Depuis quelques semaines », souligne *Le Soleil* à l'annonce du décès de Robert Bourassa, « tout le monde politique québécois savait » que son cancer progressait rapidement. Même si, « au conseil général de son parti, on soulignait que l'ancien premier ministre était dans le coma », les médias se tiennent cois⁹. Ne donnant aucun détail sur la nature de la maladie de leur père moribond, Justin et Sacha Trudeau « ne prévoient aucun changement de son état de santé dans l'immédiat », tout en déclarant « que leur famille est touchée par les expressions de sympathie reçues de tous les coins du pays »¹⁰.

L'exception implique l'exemplarité. La relation des derniers moments du défunt fait ainsi l'objet d'une attention spéciale, d'autant plus que ces instants mettent en relief les vertus de l'homme politique : son dévouement pour les siens, son sens des responsabilités et du bien commun, son indulgence envers ses adversaires, son nationalisme. Dévoré par le diabète, Honoré Mercier prononce ainsi ses dernières paroles devant sa famille. « Je suis prêt à mourir, mais c'est une chose bien triste de laisser ma chère femme et mes pauvres enfants », souffle-t-il. Puis, mu par une mansuétude chevaleresque typique des valeurs bourgeoises du xix^e siècle, il ajoute, stoïque : « Dites à mes amis que mes dernières pensées ont été pour eux. Dites à mes adversaires que j'ai tout oublié. Dites à tous que j'ai travaillé pour mon pays »¹¹. « Frappé d'une forte attaque d'angine » au moment de proroger la session à l'Assemblée législative, le lieutenant-gouverneur et ancien premier ministre Lomer Gouin montre son sens du devoir et de l'État. Devant sa famille et le premier ministre Louis-Alexandre Taschereau, il lui demande de procéder à la cérémonie de prorogation, en indiquant qu'il donnera la sanction aux lois et qu'il lira le discours du Trône. En expirant dans les bras du secrétaire provincial Athanase David, ce dernier lui témoigne de sa gratitude et de sa filiation idéologique : « Sir Lomer, je vous ferme les yeux à vous qui avez ouvert les miens »¹².

Si la lente agonie, comme une décousure, prépare à l'inéluctable, la mort subite implique une brusque déchirure de la continuité politique. Survenant promptement, elle est ressentie vivement par les contemporains puisqu'elle bouleverse l'ordre référentiel, peu importe que le responsable politique soit encore en fonction ou non. La réaction première est celle du déni. « C'est avec stupeur et consternation » que les invités à l'inauguration du barrage de Manicouagan apprennent au petit matin le décès de Daniel Johnson père. La surprise est considérable, relate incrédule le journaliste du *Montréal Matin*, qui rappelle les derniers mots du défunt à des ouvriers du chantier : « Je vais continuer à travailler très fort : je vous quitte. . . à demain ! »¹³. Ébranlés, effondrés, estomaqués, les survivants se rabattent sur des poncifs dont la charge émotionnelle reflète la cruauté de l'absence. Ces poncifs sont d'ailleurs des prémisses de la construction de l'icône politique, de la mise en place du récit mémoriel qui réintégrera subséquemment le mort dans la communauté politique. À l'annonce du décès de René Lévesque, foudroyé par un infarctus, Brian Mulroney se déclare « attristé et renversé ». Il souligne ensuite son admiration pour le « respect profond de la démocratie » de l'ancien premier ministre. Si Bernard Landry voit dans la mort de R. Lévesque « la perte d'un pilier irremplaçable », Camille Laurin estime que « le Québec vient de perdre un géant de la politique ». Quant à Marcel Léger, il le place au panthéon : « En partant, il va devenir une légende »¹⁴.

La mort subite est d'autant plus singulière et inacceptable qu'elle peut résulter de la main de l'homme. L'assassinat est réprouvé avec la plus grande énergie car, en tuant le responsable politique, on vise au cœur la pérennité de l'État et la légitimité de l'autorité. La communauté politique accuse alors toute la violence de l'acte pour la canaliser vers un bouc émissaire, jugé coupable de la profanation¹⁵. Abattu à bout portant de deux balles dans le crâne, le député de Montréal-Ouest Thomas D'Arcy McGee meurt en pleine rue Sparks à Ottawa. La nouvelle est si surprenante et si bouleversante, mentionne le rédacteur du *Montreal Gazette*, que « it almost deprives us, as we take the pen, of the power to write ». Abasourdi, le premier ministre John Alexander Macdonald exprime son désarroi : « The blow which have fallen is too recent, the shock is too great, for us yet to realize its awful atrocity, or the extent of this most irreparable lost ». Quel motif peut être avancé pour justifier pareil acte ? Le rédacteur du *Montreal Gazette* pointe immédiatement sa plume vers des suspects, les Fenians : « it may be said hitherto the public instinct universally attributes it to the same cause as that which moves mecreants to shoot policemen from behind in Dublin ». L'Événement renchérit : « ce crime inouï, atroce » jette « sur le fénianisme une ombre sanglante », le marquant « d'un nouveau et plus ineffaçable signe d'opprobre et d'infamie »¹⁶. 102 ans plus tard, la découverte du cadavre du ministre Pierre Laporte suscite les mêmes émotions. D'abord, l'incrédulité règne, telle que l'exprime le chef de l'Opposition Jean-Jacques Bertrand qui « n'aurait jamais cru qu'un tel acte de barbarie pourrait être commis au Québec et au Canada ». Puis, on procède à la sanctification de la victime, à l'exemple du maire de Montréal Jean Drapeau, pour qui « Pierre Laporte a fait sacrifice de sa vie ». Ensuite, il y a la condamnation de ces « êtres inhumains » selon René Lévesque, qui « ont importé ici dans une société qui le justifie absolument pas, un fanatisme glacial et des méthodes de chantage à l'assassinat ». Enfin, l'anathème est jeté sur les felquistes. Le président du conseil exécutif

de Montréal, Lucien Saulnier, l'énonce distinctement : « tout le peuple québécois crie vengeance pour ce sang versé »¹⁷.

Toutefois, la violence de la mort subite possède son point zéro, à partir duquel la communauté politique ne peut que se refermer sur elle-même. Ce point zéro est celui du suicide. Par une matinée d'octobre 1982, l'ancien premier ministre ontarien John P. Robarts s'enlève la vie d'une balle de revolver dans la tempe. Devant le geste, le microcosme politique ontarien demeure stupéfait, interdit. Pourquoi « the chairman of the board », le surnom de l'imperturbable J. P. Robarts, a-t-il commis l'irréparable ? Déjà, le coroner appelé sur les lieux décline toute interprétation, sauf pour indiquer que nulle enquête policière ne serait nécessaire. Journalistes, proches et autres observateurs politiques se perdent alors en conjectures. John White, ancien ministre des Finances, croit que J. P. Robarts a sombré dans la dépression à la suite d'une crise cardiaque l'ayant laissé handicapé. Le chroniqueur politique du *Globe and Mail*, Orlando French, juge qu'il a été touché par la mort récente d'un ami proche, l'ancien ministre James Auld, ainsi que par le suicide de son propre fils Timothy. Les yeux humides et la voix cassée par l'émotion, William Davis, son successeur comme premier ministre, traduit sobrement l'incommunicabilité de la détresse individuelle. Déplorant la mort de John P. Robarts comme « the passing of a bit of the soul and heart of Ontario », il éprouve surtout « as a friend », « a deep sense of personal loss »¹⁸.

LA MARGE : LE DERNIER VOYAGE

Si la mort est privée, le deuil, lui, est public. Dès l'annonce du trépas, les survivants entament un processus de mise en marge du défunt, désormais séparé de la communauté. Ils accompagnent donc le mort au cours de son dernier voyage, un trajet marqué par des étapes où chacun se recueille autour du corps. Le rituel de mise en marge adopte là une forme codifiée, formelle sinon protocolaire. Se constituant ici tel un spectacle, il relève pleinement de l'ordre de l'image et du symbole.

D'abord, il importe de dissocier le corps privé du défunt, qui sera consigné au tombeau en fin de route, de son image publique, qui se détache dorénavant de l'individu pour joindre l'univers symbolique de la communauté politique¹⁹. Pour ce faire, la famille se rend généralement aux vœux des responsables politiques et accepte des funérailles d'État. « Dans un cadre empreint de sobriété » à la demande de la famille, les Québécois peuvent rendre hommage à la dépouille de Jean Lesage exposée au Salon rouge de l'Assemblée nationale du Québec. Après son incinération, les restes de l'ancien premier ministre sont inhumés au cimetière Belmont « où seuls les membres de la famille [sont] présents »²⁰. Afin que « l'œuvre et le rôle historique » de René Lévesque soient « soulignés publiquement », Corinne Côté-Lévesque agréée à la demande du premier ministre Robert Bourassa de faire des obsèques officielles, quoique l'inhumation du corps se fasse « dans la plus stricte intimité »²¹. Après des cérémonies largement médiatisées, « at the request of his family », l'inhumation du corps de Pierre-Elliott Trudeau dans la crypte familiale de Saint-Rémi-de-Napierville « was a private affair, without the presence of dignitaries, politicians or media »²².

Le corps et son écrin, le cercueil, deviennent objets du paraître. Que l'agonie fut cruelle ou douce, il importe de montrer au regard de la communauté que, après une vie de combats et de sacrifices, le responsable politique dépose les armes et trouve son dernier repos. Aussi, le corps porte ses plus beaux atours et le cercueil est souvent ouvert, afin que tous et toutes puissent témoigner de la vaillance désormais assoupie du guerrier. Le corps de John Alexander Macdonald, « revêtu de l'uniforme de conseiller privé de la reine », peut être conservé « en parfait état jusqu'au jour des funérailles », atteste l'entrepreneur de pompes funèbres S. Rogers²³. Décharnée et embaumée, la dépouille d'Honoré Mercier, mort « pauvre », est recouverte d'un habit noir, avec « l'écharpe aux couleurs pontificales de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand ». Sa poitrine porte « toutes les décorations dont M. Mercier a été comblé durant sa carrière »²⁴. Parfois, il y a des dérogations à la norme car l'état du corps ne permet guère, sans profanation et sans scandale, son exposition publique. Il en va de celui de George-Étienne Cartier qui, étant décédé à Londres le 20 mai 1873, débarque dans un cercueil au port de Québec le 9 juin suivant²⁵. On opte donc pour la sobriété en recouvrant le cercueil du drapeau, geste symbolique qui traduit la reconnaissance de l'État et l'attachement du défunt à la Nation reconnaissante. Les corps de Robert Bourassa²⁶ et de Pierre-Elliott Trudeau²⁷, dévorés par le cancer, reposent dans des cercueils fermés, le premier drapé du fleurdelisé au Salon rouge de l'Assemblée nationale, le second recouvert de l'unifolié dans le Hall d'honneur de la Chambre des communes. Étant donné les circonstances de son suicide, le cercueil de John P. Robarts, voilé par l'*Ontario Red Ensign*, est également fermé aux regards du public qui défile à Queen's Park. Toutefois, les journalistes prennent note que l'ancien premier ministre est vêtu du « dark-blue business suit he often wore »²⁸.

Dans son processus de mise en marge, le rituel funéraire implique une séparation du temps et de l'espace, entre le privé, réservé aux proches, et le public qui atteste, à la manière du masque mortuaire, l'image désormais immobile du responsable politique. La veille du corps témoigne de cette séparation, la priorité du temps et du lieu demeurant l'apanage de la famille. Ainsi, la veille du corps de William Lyon Mackenzie King se déroule en deux moments et en deux endroits : le premier étant réservé à sa famille, ses amis intimes et aux membres de ses cabinets réunis à sa résidence de *Laurier House* ; le second étant consacré ensuite aux citoyens et citoyennes dans les édifices du Parlement²⁹. Ici, le choix du lieu pour l'exposition publique du corps n'est pas anodin : le Parlement possède en soi une dimension sacrée puisqu'il est l'espace par excellence de la majesté de l'État. En exposant dans ses lieux le corps de l'un de ses dignes représentants, en prenant le deuil, l'État impose le respect et la solennité de l'hommage. Ainsi, on procède de nuit à la translation des restes du premier ministre Félix-Gabriel Marchand de la maison de son gendre Raoul Dandurand, « au Palais Législatif ». Dans le Salon vert « où se réunit l'Assemblée législative, son corps « est exposé à quelque distance du trône de l'Orateur, qui a été recouvert de tentures de deuil, noires et violettes », sous « forme de dôme ». Les corridors entre l'entrée principale du Parlement et l'Assemblée législative se revêtent de noir et de violet, tout comme le pupitre et la chaise du premier ministre, son bureau privé et le luminaire de la salle. Le Gentilhomme huissier de la verge noire et le chef de la police de Québec assurent tous deux le service d'ordre³⁰.

La mise en marge place la communauté politique hors du temps, en imposant une période de deuil. Néanmoins, cette période n'est pas convenue au départ. Au moment de l'accession de la bourgeoisie au pouvoir avec l'établissement du gouvernement responsable, les parlementaires adoptent les rites symboliques de l'ordre ancien³¹, en particulier en ce qui concerne la sacralisation du temps. Toutefois, ce métissage ne s'opère pas immédiatement, mais tout au long de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ainsi, lorsqu'un trépas se produit au moment des sessions parlementaires, les responsables politiques du Canada-Uni et des premières années de la Confédération canadienne n'ajournent pas les débats. Les décès d'hommes aussi importants que le premier ministre ontarien John Sandfield Macdonald en 1872 ou le ministre George-Étienne Cartier en 1873 ne sauraient justifier l'arrêt des travaux parlementaires selon John Alexander Macdonald, puisqu'il ne s'agit pas de circonstances exceptionnelles³². Toutefois, la bourgeoisie au pouvoir se drape peu à peu des oripeaux culturels de l'aristocratie, et l'édification d'une nouvelle allégeance à l'État et à la communauté nationale exige dorénavant la tenue d'événements symboliques. Au moment du trépas même de John Alexander Macdonald en 1891, le Sénat et la Chambre des communes ajournent pour la première fois en hommage au « Great Father of Confederation », « the inspirer of a true Canadian national sentiment »³³. Dès lors, le temps politique se suspend, puisque la joute ne saurait se poursuivre en l'absence d'un joueur. Quand le chef de l'Opposition meurt en février 1919, les parlementaires fédéraux conviennent de l'ajournement de la session durant la fin de semaine, et le Gouverneur général annule volontiers sa réception officielle par respect de la mémoire de Sir Wilfrid Laurier³⁴. Le premier geste du gouvernement de Paul Sauvé est de proclamer, par arrêté ministériel, « la prolongation du grand deuil qui a frappé la province à l'occasion du décès de l'honorable Maurice L. Duplessis, jusqu'au dimanche 20 septembre 1959 inclusivement »³⁵.

L'hommage au mort illustre se fait consensuel en reflétant l'agencement social, la légitimité de l'autorité, sa permanence en ce monde et au-delà. La mise en marge devient donc celle des citoyens et des citoyennes, puisque ces derniers sont relayés à la position subalterne du spectateur et ce, tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Le deuil est bien celui des élites bourgeoises : elles le portent en hommage à l'un des leurs, elles le représentent comme symbole de son hégémonie dans la communauté politique, elles expriment publiquement leurs valeurs de contrôle de soi et de stoïcisme devant la perte. En effet, les manifestations déchirantes, les cris et les pleurs théâtraux, demeurent assez rares pour que les médias les relèvent comme des fautes de goût. Aux obsèques de Maurice Duplessis, le président d'Hydro-Québec, J.-Arthur Savoie, tient en dépit de sa paralysie à s'agenouiller devant la dépouille. Ne pouvant cacher son émotion, le notaire « pleure sans retenue pendant un bon moment », causant une certaine gêne parmi l'assistance³⁶. À la fin de l'élégie funèbre, Justin Trudeau appuie sa tête sur le cercueil de son père et s'effondre en larmes. Bien que hautement ressenti, l'abandon filial provoque l'embarras. À l'exemple du sénateur Jacques Hébert, les laudateurs de l'ancien premier ministre canadien s'empressent par la suite de louer le « courage » du fils pour mieux passer son geste sous silence³⁷.

Certains éléments du rituel traduisent cet ordre des choses. Le choix des porteurs d'honneur se fait en fonction de l'appartenance aux réseaux de solidarité, à la proximité idéologique du porteur avec le défunt et à la représentation symbolique des forces politiques en présence. La tombe de Thomas D'Arcy McGee est portée par le premier ministre canadien John Alexander Macdonald, les premiers ministres provinciaux John Sandfield Macdonald et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, ainsi que des représentants des quatre provinces, les ministres George-Étienne Cartier et Samuel Leonard Tilley, le sénateur Edward Kenny et le chef de l'Opposition Alexander Mackenzie³⁸. Le cercueil de Jean Lesage est, quant à lui, accompagné des anciens ministres Alcide Courcy, Raymond Garneau et Hugues Lapointe, les ministres André Ouellet et Jacques Parizeau, le député libéral Jean-Claude Rivest et le secrétaire général du PLQ Henri-Arthur Dutil, ainsi que des hommes d'affaires Marcel Aubut, Bill Bennett, Murray Bulger et René Paquet³⁹.

Un indice plus révélateur encore est celui du cortège accompagnant le corbillard de la chapelle ardente au lieu de la cérémonie religieuse, puis au cimetière. Affirmation de son autorité, l'État rend avec pompe les derniers hommages dus à un de ses serviteurs. Objet d'une large couverture médiatique, les cortèges sont souvent précédés d'un corps de musique funèbre et d'une garde d'honneur composée d'officiers de police ou de soldats. Puis, à la suite du corps et de sa famille, l'on trouve les responsables politiques en ordre décroissant d'autorité, selon les dispositions du protocole. Dans ce groupe, on accorde une place de choix aux représentants d'États étrangers, qui reconnaissent ainsi à la fois le défunt et l'État. À cette cohorte de responsables politiques se joignent ensuite des notables et des membres des diverses institutions de la Société civile. Enfin, la foule des citoyens et des citoyennes peut clôturer le cortège. La disposition de ces acteurs reflète bien la reconnaissance symbolique due au défunt. Le corbillard de George-Étienne Cartier, ce grand bourgeois montréalais, est suivi par des juges, des membres du clergé, de la Chambre des communes, du Barreau, de la Chambre des notaires et du Collège des médecins⁴⁰. Celui de John Alexander Macdonald, l'initiateur de la Politique nationale et de la construction du chemin de fer transcanadien, voit, avant même les maires et les clubs politiques, défiler les obligés membres des conseils d'administration du Grand Tronc et du Canadien Pacifique⁴¹. Enfin, toute la notabilité de la ville de Québec se presse en 1952 derrière le corps de Louis-Alexandre Taschereau, du premier ministre canadien Louis S. Saint-Laurent au sénateur Jacob Nicol, de l'ancien premier ministre Adélard Godbout au juge en chef de la province Antonin Galipeault, de l'abbé Arthur Maheux de la Commission du parc des Champs de bataille au président de Radio-Canada Adrien Pouliot, du président de la Banque de Montréal B.-C. Gardiner aux vice-présidents de la *Shawinigan Light Heat and Power* Donald Gray et Auguste Baribeau, ainsi qu'un nombre imposant de membres du Barreau. Un absent de taille : le tombeur de L.-A. Taschereau, Maurice Duplessis⁴².

Le trajet emprunté par le cortège funèbre se veut aussi symbolique à d'autres titres. La translation des restes permet de mettre en scène la nation endeuillée, avec les couronnes florales, les drapeaux en berne, le *Te Deum* joué par les corps de musique militaire. Interprétant une complainte des Highlands écossaises, le son de six cornemuses accueille à la gare Union de Toronto, le cercueil de William Lyon Mackenzie King en route vers son inhumation au cimetière Mount Pleasant⁴³. La plus

spectaculaire translation demeure celle des restes du premier ministre canadien John Diefenbaker. Drapé à la fois de l'unifolié et du *Red Ensign*, son cercueil est déposé dans un wagon de Via Rail. Puis, le train entame un long trajet de 43 heures entre Ottawa et Saskatoon sous le soleil du mois d'août, s'arrêtant à quelques reprises pour que les Canadiens, sur les quais des gares, saluent en silence le défunt. Tout au long du dernier voyage, des parlementaires et des journalistes accompagnent dans les autres wagons le « vieux chef ». Leur peine s'exprime aussi sous une forme liquide puisque, « in the cars, the liquor has flowed like buttermilk »⁴⁴.

Dernier indice de cet ordre des choses, celui de la présence du public, qui vient attester l'attachement des citoyens et citoyennes à l'endroit du défunt, leur déférence vis-à-vis de l'autorité, ainsi que de la reconnaissance consensuelle de l'importance du responsable politique. Ces hommes et ces femmes demeurent anonymes au xix^e et au début du xx^e siècle, lorsqu'ils se pressent autour des résidences mortuaires, des lieux de culte ou du cortège. Constituée de « gens de tout âge, de toute condition, de tout parti politique », « les quatre-cinquièmes de la foule » aux obsèques d'Honoré Mercier, dont plusieurs « attendirent sans souper » la veille, ne peuvent pénétrer dans l'église du Gesù car, « craignant un encombrement, les pères Jésuites ont fait fermer les portes »⁴⁵. L'affection et la gratitude prennent visage avec l'élargissement de l'espace public au cours des années 1960. Si l'étudiant Jean-Yves Bernard et l'assistant-huissier Eugène Gosselin déplorent la « grande perte » à la suite du décès de Daniel Johnson père, d'autres se font plus philosophes, à la façon de la commis Germain Blake et du poseur d'enseignes Jean-Louis Gamache, qui ne sont pas surpris, « vu sa maladie »⁴⁶.

Les émotions sont plus vives lors des funérailles du charismatique René Lévesque. Luc-André Godbout, le « ramoneur des pauvres », voit en l'ancien premier ministre le « défenseur des orphelins maltraités » qui a su convaincre le peuple « de [se] prendre en mains ». Quant à René Beaubien de Québec, il ajoute « d'une voix coupée par l'émotion » que « nous perdons tous un père »⁴⁷. À la sortie du corps de la Basilique de Québec, les quelques 2 000 personnes présentes applaudissent, chantent « Mon cher René, c'est à ton tour de laisser parler d'amour » et crient « Merci ! Merci ! »⁴⁸. Autre responsable politique charismatique, Pierre-Elliott Trudeau reçoit aussi un hommage ému de la part des simples citoyens. À l'instar de Louis Pasztor qui, les yeux humides, souffle « *I was feeling pain, deep pain* », les 700 résidents de Limoges en Ontario se réunissent sur le stationnement de l'hôtel, roses à la main. « *After 9 a.m., the train roared past the crowd, its air horn shattering the silence* », rapporte un journaliste en souvenir de l'émotion palpable⁴⁹. La foule, exceptionnellement, peut être tenue à distance pour ne pas bouleverser l'ordre des choses et contrevenir à l'essentiel consensus. Dans une atmosphère de « psychose écrasante » et « une sorte d'angoisse éberluée », les funérailles de Pierre Laporte en pleine crise d'Octobre voient le déploiement sans précédent d'un dispositif de sécurité qui refoule les 3 000 Montréalais à l'extérieur de l'église Notre-Dame⁵⁰. Ce qui n'empêche pas certains accrocs à cet ordre des choses, eu égard aux deux appels à la bombe qui viennent perturber la marche du cortège funèbre de René Lévesque⁵¹.

LA RÉINTÉGRATION : LA MISE EN MÉMOIRE

Dans un troisième mouvement, le rituel funéraire procède à une réintégration du défunt au sein de sa communauté. Cette réintégration appelle une mise en mémoire du défunt, son inscription dans le récit mémoriel de la Nation et de l'État. Partant, elle implique deux objectifs, soit l'introduction du défunt dans la mythologie de la Nation et de l'État grâce à la sacralisation de la fonction politique, puis la diffusion de l'image du défunt au sein de l'espace public.

Peu importe que le responsable politique soit pratiquant ou mécréant, que sa foi soit sincère ou tiède, ses funérailles intègrent une célébration religieuse. Qu'elle soit de confession catholique ou protestante, l'Église possède des avantages sur l'État : ceux de son antériorité culturelle et de la sophistication de ses rituels⁵². Confrontés à l'irréductibilité de la séparation et de l'inaccessibilité de l'au-delà, les acteurs des rituels tiennent à conserver une trace mémorielle du défunt en le sacralisant, en célébrant religieusement sa mémoire dans ce monde terrestre. Désormais, comme le titre en manchette du *Soleil* le clame, « l'Église et l'État s'unissent pour rendre un suprême et respectueux hommage à la mémoire » du disparu, ici Lomer Gouin⁵³. Bien qu'elles soient sobres, ces cérémonies religieuses ne sont pas modestes, car elles expriment la reconnaissance de la dignité du responsable politique et du prestige de l'État. Ainsi, les célébrants appartiennent aux hauts échelons de leur hiérarchie ecclésiastique au Canada, en Ontario ou au Québec. La célébration de la cérémonie se déroule aussi dans un des principaux lieux de culte de la capitale ou de la ville de résidence du défunt. Indice implicite de la volonté de consensus, la messe relève des rites usuels de la confession du défunt, quoiqu'elle soit dite dans un esprit œcuménique.

Du geste symbolique, la réintégration mémorielle du défunt se prolonge par la parole. Comme « tout discours sur les morts fonde les vivants »⁵⁴, celui de l'oraison funèbre entretient cette visée. Prononcé devant le public assemblé par un seul orateur, membre du clergé ou proche du disparu, ce discours d'apparat puise au genre rhétorique de l'épidictique, qui cherche par l'éloge à renforcer le consensus et la communion aux valeurs sociales⁵⁵. L'oraison funèbre présente une didactique du sacrifice et de la valeur exceptionnelle, voire de l'héroïsme, du disparu⁵⁶. Partant, ce dernier appartient dorénavant au Panthéon de la Nation et de l'État. Dans son oraison dédiée à Honoré Mercier, le roué Israël Tarte en témoigne. « J'ai été l'adversaire politique de celui que nous pleurons aujourd'hui », reconnaît-il, « mais lorsque notre pays s'est trouvé en péril, j'ai toujours été à ses côtés ». Interpellant la foule, il jette : « En effet, voyez cet homme. Après une chute terrible, relégué dans les froides régions de l'opposition, ne pouvant disposer des faveurs ministérielles, cet homme, dis-je, à sa mort voit tout un peuple réuni près de son cercueil, le proclamer le héros le plus sublime et le patriote le plus illustre de son époque »⁵⁷. Plus encore, le défunt, par l'exercice du pouvoir de l'État, se voit attribuer post-mortem une mission sacrée. Un habitué des cérémonies religieuses de deuil depuis les années 1950, Mgr Maurice Roy traduit bien cet apostolat au cours de son oraison en hommage à Daniel Johnson père. « Si les honneurs qu'on leur rend sont enviables, le poids des soucis et des travaux » imposés par « l'administration publique », « exige de celui qui s'y

engage avec une conscience éclairée une véritable consécration de lui-même en vue du bien commun », affirme le cardinal de Québec⁵⁸. Cette mission implique une réciprocité, une osmose avec la communauté politique. Justin Trudeau le soulève dans son oraison. « La croyance fondamentale de mon père dans le caractère sacré de l'individu ne venait pas d'un manuel », soutient-il, mais « de son amour profond pour tous les Canadiens et de sa foi en eux, et au cours des derniers jours, avec chaque carte, chaque rose, chaque larme, chaque salutation et chaque pirouette, vous lui avez retourné son amour »⁵⁹.

Dans les cas des leaders remarquables, l'oraison funèbre institue leur existence comme un segment marquant dans la frise temporelle de la communauté politique. Dans son éloge à l'Assemblée nationale, le chef de l'Opposition Claude Ryan juge que Jean Lesage « passera à l'histoire comme le père de la Révolution tranquille au Québec ». « Le passage de M. [J.] Lesage dans cette fonction de premier ministre aura été l'occasion pour le Québec d'entrer de plain-pied dans l'époque moderne », ajoute-t-il⁶⁰. La mort du défunt clos une époque. « Pendant les quinze années qu'il a présidé aux destinées de la nation, Sir Wilfrid [Laurier] a vu la jeune colonie [...] grandir et prospérer à un degré incroyable », relève le père John P. Burke. Maintenant, « c'est donc avec tout le prestige d'une vie entière consacrée au service du pays et au bien de ses semblables qu'il est descendu dans la tombe où nous le contemplons aujourd'hui avec un chagrin mêlé de fierté », conclut-il⁶¹. Dans son oraison en hommage à William Lyon Mackenzie King, le révérend Ian Burnett souligne l'ampleur de la perte et la fin d'un cycle temporel : « The soul of the greatest Canadian of our times had found release from its frail mortal lodging and returned to God Who is our home »⁶². De la vie du disparu, l'oraison funèbre tire un enseignement pour la communauté, celui de reprendre le flambeau. En l'absence de Pierre-Marc Johnson, le leader de l'Opposition Guy Chevrette rappelle à l'Assemblée nationale l'héritage de René Lévesque : il « nous laisse une option que nous devons réaliser pour poursuivre cette œuvre commencée par ce grand homme »⁶³.

De l'annonce du trépas à l'inhumation, la mort du responsable politique fait l'objet d'une large médiatisation. Entrent en scène d'autres interprètes du deuil : les journalistes, éditorialistes, chefs de pupitre et gens des médias. Détenteurs auto-proclamés d'une autorité culturelle, ils produisent des références cherchant à guider les membres de la communauté politique vers un futur pensable. Afin que ces références soient efficaces, il leur importe de minimiser les éléments problématiques de la vie du défunt et de mettre l'accent sur ce qui est admirable⁶⁴. Leurs récits remplissent aussi une autre fonction. Comme « information-marchandise », ils permettent aux entreprises de presse de conquérir des parts du marché médiatique. Ce faisant, la médiatisation de la mort contribue à la diffusion d'un culte de l'icône du défunt, insérant ce dernier dans la mémoire collective.

Aussi, la couverture médiatique de la mort et des cérémonies funéraires d'un responsable politique est intense aux fins de rejoindre un large public, au-delà des frontières partisans, soudant de la sorte les liens d'une communauté d'émotion. S'il n'est guère surprenant de voir *Le Canadien*, journal conservateur, consacrer ses colonnes bordées de noir à un large panégyrique de George-Étienne Cartier⁶⁵, son concurrent libéral *L'Événement* étonne en ne dérogeant pas non plus à l'éloge. En

annonçant le décès, le rédacteur en chef Hector Fabre note obligeamment que « ce n'est pas le moment de juger la carrière politique de Sir Georges [sic] E. Cartier », car « elle appartient à l'histoire ». À l'arrivée de la dépouille à Québec, le journal borde de noir lui aussi ses colonnes en hommage au disparu⁶⁶. Avec le développement de la presse de masse dès les années 1880, la couverture médiatique accroche le regard avec l'annonce des décès à la une, les titres en caractères gras, les gravures des portraits des défunts, à l'instar de ceux de John Alexander Macdonald dans les pages du *Globe* ou d'Honoré Mercier dans *L'Événement*⁶⁷. Les nouvelles techniques photographiques accélèrent la diffusion d'un culte des icônes, eu égard aux nombreux chromos de sir Wilfrid Laurier publiés au moment de son trépas, le montrant dans toute sa gloire ou en évoquant les événements de ses funérailles⁶⁸. Avec le développement de la radiodiffusion et de la télédiffusion, la couverture médiatique se fait encore plus efficace. Les Canadiens d'un océan à l'autre peuvent entendre sur les ondes des réseaux français et anglais de la Société Radio-Canada le service funèbre de William Lyon Mackenzie King⁶⁹. Les funérailles de Maurice Duplessis font l'objet d'une première, soit leur télédiffusion grâce à la programmation spéciale de Radio-Canada. Étant donné que les médias télévisuels, surtout depuis l'avènement des chaînes spécialisées, sont soumis au diktat de la vitesse et de l'instantané, les salles de rédaction préparent à l'avance des nécrologies, que le jargon journalistique désigne irrespectueusement sous le vocable de « viandes froides ». Diffusées dès l'annonce du trépas, ces nécrologies toutes prêtes, avec des images d'archives visuelles et sonores montrant les événements marquants de la vie du responsable politique, présentent déjà une version succincte et officielle de la place du défunt dans l'histoire, contribuant à la construction de l'icône dans la mémoire collective. Enfin, les médias alimentent et bénéficient financièrement du culte des icônes, à l'instar de la CBC qui met sur le marché une anthologie vidéo de la mort et des funérailles de Pierre-Elliott Trudeau deux mois après son trépas⁷⁰.

*

* *

Un cycle s'achève, un autre commence. Pour l'ensemble de la communauté politique, le deuil d'un responsable met en scène ce mouvement continu. La communauté politique assume la séparation de la mort, elle accompagne le défunt dans son dernier voyage en marge de la vie, elle le réintègre dans sa mémoire. Ce faisant, elle traduit les valeurs hégémoniques de son époque, celle de l'élite bourgeoise qui occupe les positions dominantes dans le champ politique, tout en assimilant celles du passé, les rites relatifs au deuil, afin d'assurer une filiation de la domination. Par le consensus général qu'ils promeuvent, les rituels funéraires permettent aussi d'attester symboliquement la permanence de l'autorité. Puisque *Dignitas non moritur*, la dignité ne saurait mourir⁷¹, les individus qui exercent le pouvoir peuvent disparaître, mais l'autorité demeure⁷². Le roi est mort, vive le roi.

Au-delà du constat de leur remarquable constance, l'analyste dégage trois enseignements de l'étude des rituels funéraires des responsables politiques canadiens et québécois depuis 1868. De rites de passage pour les individus et leur communauté, ces rituels se transforment en rites d'institution par lesquels l'État affirme son

autorité légitime et pérenne. Ils reflètent aussi cette inégalité des gens que Milan Kundera notait, entre « la *petite immortalité*, souvenir d'un homme dans l'esprit de ceux qui l'ont connu, » et « la *grande immortalité*, souvenir d'un homme dans l'esprit de ceux qui ne l'ont pas connu »⁷³. Plus encore, les rituels funéraires relèvent de ce questionnement paradoxal aux sources de la vie en commun. Comment le politique qui, par ses luttes et ses consensus, est une expression de la vie, affronte-t-il sa négation, la mort ? Ici, dans un renversement de la formule chère à Charles Péguy, tout commence en politique et finit en mystique.

ANNEXE

Défunt	Moment du trépas
Thomas D'Arcy McGee	7 avril 1868
John Sandfield Macdonald	1 ^{er} juin 1871
George-Étienne Cartier	20 mai 1873
John Alexander Macdonald	6 juin 1891
Honoré Mercier	30 octobre 1894
Félix-Gabriel Marchand	25 septembre 1900
Wilfrid Laurier	17 février 1919
Lomer Gouin	28 mars 1929
William Lyon Mackenzie King	22 juillet 1950
Louis-Alexandre Taschereau	6 juillet 1952
Maurice Duplessis	7 septembre 1959
Daniel Johnson père	26 septembre 1968
Pierre Laporte	17 octobre 1970
John Diefenbaker	16 août 1979
Jean Lesage	12 décembre 1980
John P. Robarts	18 octobre 1982
René Lévesque	1 ^{er} novembre 1987
Robert Bourassa	2 octobre 1996
Pierre-Élliott Trudeau	29 septembre 2000

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'auteur tient à remercier Andrée Courtemanche, Anthony Chiasson, Gilles Gallichan, Richard Godin, Marie LeBel, Lyse Roy ainsi que le personnel du Service de reconstitution des débats et archives de l'Assemblée nationale du Québec. La compétence et l'énergie de Vincent Rochette ont été mises à contribution dans la composition du corpus : qu'il en soit vivement remercié.

2. Marc Abélès, « La mise en représentation du politique », dans Marc Abélès et Henri-Pierre Jeudy (dir.), *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 251-254 ; Don Handelman, « Rituels et spectacles », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 153, septembre 1997, p. 423-436.

3. Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi*, Paris, Gallimard, 1989 [1957], p. 228-325 ; Ralph E. Giesey, *Le roi ne meurt jamais*, Paris, Flammarion, 1987, 350 p. Parmi les travaux en an-

thropologie historique, mentionnons ceux de Maurice Agulhon, *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe*, Paris, Plon, 2000, p. 92-96 ; Avner Ben-Amos, « Les funérailles de Victor Hugo. Apo-théose de l'événement-spectacle », dans Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, t. 1, *La République*, Paris, Gallimard, p. 425-464 (coll. : « Quarto ») ; Ralph Houlbrooke (dir.), *Death, Ritual and Bereavement*, Routledge, London, 1989, 250 p. ; Jacques Julliard (dir.), *La mort du roi : autour de François Mitterrand. Essai d'ethnographie politique comparée*. Paris, Gallimard, 1999, 362 p. ; Jennifer Loach, « The Function of Ceremonial in the Reign of Henry VIII », *Past and Present*, n° 142 (February 1994), p. 43-68 ; Michael Rogin, « Ronald Reagan », *the Movie : and Other Episodes in Political Demonology*, Berkeley, University of California Press, 1987, 366 p. ; Sean Wilentz (dir.), *Rites of Power. Symbolism, Ritual, and Politics since the Middle Ages*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1999 [1985], 344 p. ; Barbie Zelizer, *Covering the Body : the Kennedy Assassination, the Media, and the Shaping of Collective Memory*, Chicago, University of Chicago Press, 1992, 299 p. Pour une critique des usages a-chroniques des rituels en sciences sociales, voir Philippe Buc, *Dangereux rituels. De l'histoire médiévale aux sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 372 p.

4. Les cas retenus sont identifiés en annexe.

5. Arnold van Gennep, *Les Rites de passage : étude systématique des rites*. Paris, éditions A. et J. Picard, 1981 [1909], 288 p.

6. *La Presse*, 5 juin 1891.

7. *The Montreal Gazette*, 17 et 18 février 1919.

8. *Le Devoir*, 5 septembre 1959.

9. *Le Soleil*, 2 octobre 1996.

10. [http ://www.radio-canada.ca/url.asp ?/nouvelles/Index/nouvelles/200009/07/006-TRUDEAU.asp](http://www.radio-canada.ca/url.asp?/nouvelles/Index/nouvelles/200009/07/006-TRUDEAU.asp)

11. *L'Événement*, 31 octobre 1894. Sur les attitudes bourgeoises devant la mort, voir Peter Gay, *The Bourgeois Experience : Victoria to Freud*, t. 1, *Education of the Senses*, New York, W.W. Norton, 1999 [1984], p. 244-252.

12. *L'Événement*, 29 mars 1929 ; *Le Canada*, 30 mars 1929.

13. *Montréal Matin*, 27 septembre 1968.

14. *Le Journal de Québec*, 2 novembre 1987.

15. René Girard, *Le bouc émissaire*, Paris, Grasset, 1982, p. 71 et suiv.

16. *The Montreal Gazette*, 8 avril 1868 ; *L'Événement*, 8 avril 1868.

17. *La Presse*, 19 octobre 1970.

18. *The Globe and Mail*, 19 octobre 1982.

19. Robert Pogue Harrison, *The Dominion of the Dead*, Chicago, University of Chicago Press, 2003, p. 147-148.

20. *Le Soleil*, 13 décembre 1980.

21. *Le Devoir*, 3 novembre 1987.

22. *The Toronto Star*, 4 octobre 2000.

23. *La Presse*, 7 juin 1891.

24. *L'Événement*, 2 novembre 1894.

25. *Le Canadien*, 10 juin 1873.

26. *La Presse*, 7 octobre 1996.

27. *The Toronto Star*, 1^{er} octobre 2000 ; *Le Droit*, 1^{er} octobre 2000.
28. *The Globe and Mail*, 21 octobre 1982.
29. *The Globe and Mail*, 25 juillet 1950.
30. *La Presse*, 28 septembre 1900.
31. Martin Pâquet, « "Un geste auguste dans le temple de la Loi". L'ordo des cérémonies d'ouverture des sessions parlementaires au Québec, 1792-1997 », *Anthropologie et sociétés*, vol. 23 n° 1, Printemps 1999, p. 115 ; du même auteur, « Le "sport de la politique". Transferts et adaptations de la culture politique britannique au Québec, 1791-1960 », dans Hélène Destrempe, Denise Meckle, Jean Morency et Martin Pâquet (dir.), *Des cultures en contact : visions de l'Amérique du Nord francophone*, Québec, Nota Bene, 2004, p. 163.
32. *The Globe*, 4 juin 1871 ; *The Globe*, 21 mai 1873.
33. *L'Événement*, 8 juin 1891. *The Globe*, 8 juin 1891.
34. *The Gazette*, 18 février 1919.
35. *La Presse*, 11 septembre 1959.
36. *Le Soleil*, 10 septembre 1959.
37. *The Toronto Star*, 4 octobre 2000.
38. *The Gazette*, 9 avril 1868.
39. *La Presse*, 16 décembre 1980.
40. *Le Canadien*, 16 juin 1873.
41. *The Globe*, 9 juin 1891.
42. *Le Soleil*, 9 juillet 1952.
43. *The Montreal Gazette*, 26 juillet 1950.
44. *The Montreal Gazette*, 20 et 21 août 1979.
45. *L'Événement*, 2 novembre 1894.
46. *La Presse*, 27 septembre 1968.
47. *Le Soleil*, 5 novembre 1987.
48. *Le Devoir*, 6 novembre 1987.
49. *Le Droit*, 2 octobre 2000 ; *The Ottawa Citizen*, 2 octobre 2000.
50. *La Presse*, 21 octobre 1970.
51. *Le Soleil*, 6 novembre 1987.
52. Danièle Hervieu-Léger, « "Une messe est possible". Les doubles funérailles du Président », dans Julliard (dir.), *op. cit.*, p. 98.
53. *Le Soleil*, 1^{er} avril 1929.
54. Pierre Nora, cité par Anne Rasmussen, « La mort annoncée de François Mitterrand », dans Julliard (dir.), *op. cit.*, p. 61.
55. Olivier Reboul, *La rhétorique*, Paris, P.U.F., 1984, p. 19.
56. Rogin, *op. cit.*, p. 81-114.
57. *La Patrie*, 2 novembre 1894.
58. *Le Devoir*, 1^{er} octobre 1968.
59. *La Presse*, 8 octobre 2000.

60. *Débats de l'Assemblée nationale du Québec*, 31^e législature, 6^e session, 12 décembre 1980, p. 1020.
61. *Le Devoir*, 24 février 1919.
62. *The Montreal Gazette*, 27 juillet 1950.
63. *Le Soleil*, 4 novembre 1987.
64. Zelizer, *op. cit.*, 200.
65. *Le Canadien*, 23 mai 1873.
66. *L'Événement*, 21 mai et 9 juin 1873.
67. *The Globe*, 8 juin 1891 ; *L'Événement*, 30 octobre 1894.
68. Voir entre autres *The Globe* et *La Presse* du 19 au 21 février 1919.
69. *La Presse*, 25 juillet 1950.
70. *The Halifax Daily News* et *The Montreal Gazette*, 2 décembre 2000.
71. Kantorowicz, *op. cit.*, p. 288.
72. Giesey, *op. cit.*, p. 267-290,
73. Milan Kundera, *L'immortalité*, Paris, Gallimard, 1990, p. 66-67.